



SECTION

ORGANISMES

SOCIAUX



# COMMUNIQUÉ

Le 23 janvier 2025



**Centres de Santé de la CPAM de PARIS et de la CRAMIF :  
Le Ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins confirme  
que l'argument budgétaire ne saurait justifier la fermeture des  
structures de Santé.**

*Le 21 janvier dans le cadre des questions orales au Gouvernement, M. Yannick NEUDER, ministre de la Santé, a répondu à une question relative au plan de fermeture et de licenciements collectifs diligenté par la CNAM et que les directions de la CPAM de Paris et de la CRAMIF veulent opérer dans les centres de Santé qu'ils gèrent (Réaumur et Stalingrad).*

Sur ce sujet, la réponse du Ministre est claire comme vous pouvez le constater :

*« Je vous remercie pour cette question sur les centres de santé. Une de mes priorités en tant que ministre de la santé et de l'accès aux soins, c'est justement que nous ne fassions plus d'économies sur le dos de la santé des Français.*

*Je partage votre analyse sur les acquis du Conseil national de la Résistance, qui ont permis à notre pays de sortir de situations complexes à la fin de la guerre, dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la sécurité – nous devrions tous nous en souvenir.*

*Les centres de santé jouent un rôle important en France, et particulièrement en Île-de-France, les déserts médicaux se situant parfois en zone urbaine ou métropolitaine.*

*(...)*

*S'agissant des centres que vous citez, je vais analyser les points que vous soulevez avec précision car les éléments qu'on m'a fournis ne sont pas suffisants pour vous répondre.*

*Je peux déjà affirmer qu'on ne ferme pas un centre de soins pour des raisons financières. Il convient plutôt d'accompagner ces centres, en mobilisant éventuellement les collectivités, pour envisager un retour à l'équilibre.*

*Comme à l'hôpital, seule l'absence de professionnels peut conduire à fermer un tel centre – à l'hôpital, on ne ferme jamais de lits pour des raisons financières, mais parce qu'on manque de professionnels de santé. C'est pourquoi je souhaite qu'on forme plus de professionnels médicaux et paramédicaux.*

*Je vais analyser ce dossier en détail afin de vérifier qu'il ne s'agit pas de fermetures liées à un déficit de professionnels de santé.*

*J'ai bien conscience que quand on ferme un centre de santé de proximité, on éloigne les patients des soins ; c'est pourquoi je souhaiterais une expertise des structures financières. Je reviendrai ensuite vers vous. »<sup>1</sup>*

**Pour FO, les actes doivent être en cohérence avec les paroles du Ministre !**

**C'est pourquoi il doit annoncer immédiatement le retrait du PSE à la CRAMIF et du plan de licenciement collectif à la CPAM de Paris !**

**Poursuivons la mobilisation !**

**Maintien des centres de Santé STALINGRAD et REAUMUR avec toutes leurs spécialités et les personnels !**

**RDV mardi 28 janvier à midi devant le siège de la CRAMIF !**

<sup>1</sup> Réponse du Ministre tiré de : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/comptes-rendus/seance/session-ordinaire-de-2024-2025/premiere-seance-du-mardi-21-janvier-2025#3598830>